

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.127

L'An Deux Mille Un, le 19 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint.

DATE DE CONVOCATION

13 NOVEMBRE 2001

DATE D'AFFICHAGE

13 NOVEMBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BRAULT, MM. CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. BUJARD par M. CHABANEAU
Melle LABEYRIE par Mme GEOFFROY
M. SIMONNET par Mme PELTIER
Melle TURPIN par M. BOURGEOIS

ABSENTS-EXCUSES : MM. MOST, HUGENDOBLER, FAVRE, RAYMOND

ABSENT (décédé) : M. CARRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 24
Nombre de Votants : 28

Mlle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : MARCHÉ A BONS DE COMMANDE "PROGRAMME 2001 D'EFFACEMENT DE RESEAUX"

VOTE : UNANIMITE

Les Services Techniques ont élaboré un dossier d'appel d'offres ouvert pour l'établissement d'un marché à bons de commande en vue de la réalisation du Programme 2001 d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et de FRANCE TELECOM, sur le territoire de la Ville de ROYAN qui concerne les voies suivantes :

- Avenue des Chênes Verts
- Allée du Parc
- Petite Allée des Rosiers
- Rue de la Paix
- Avenue de la Conche du Chay

Les prestations à réaliser feront l'objet de la délivrance de bons de commande spécifiques. Le montant minimum que la collectivité s'engage à réaliser au titre du marché à intervenir est de 152.449,02 Euros TTC (1 000 000 Francs TTC). Le montant maximum est de 175.316,37 Euros TTC (1 150 000 Francs TTC).

Un avis d'Appel d'Offres a été lancé le 24 août 2001. La date limite de remise des plis était fixée au 1er octobre 2001.

La Commission d'Ouverture des Plis s'est réunie le 16 octobre 2001 en Mairie et, au vu des différentes propositions, a décidé de retenir l'offre mieux disante présentée par l'entreprise C.E.E.

En conséquence, il est proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces du marché avec l'entreprise C.E.E.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le dossier de consultation d'entreprises établi par les Services Techniques pour la réalisation du programme 2001 d'enfouissement des réseaux.
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 16 octobre 2001.
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'Appel d'Offres ouvert pour la réalisation du Programme 2001.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à conclure et signer les pièces nécessaires à la réalisation du marché à bons de commande avec l'entreprise C.E.E..
- D'imputer la dépense correspondante au Budget Communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 novembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS